

FORMULAIRE D'INFORMATION

POUR LES ROTARY CLUBS

Vous avez décidé d'adhérer à l'association visite, d'y participer activement en inscrivant régulièrement des apprenants motivés à effectuer un stage et de soutenir le programme d'échanges financièrement. Ceci nous réjouit beaucoup ! Grâce à votre engagement, vous apportez une précieuse contribution en faveur des jeunes employés. Ci-dessous quelques informations :

Inscription	L'inscription se fait soit par le Rotary Club soit directement par l'apprenant. visite assurera, si nécessaire, pour le transfert d'information.
Durée de l'échange	idéalement 3 – 4 semaines (au minimum 3 semaines).
Objectifs de l'échange	visite propose aux apprenants en formation, d'élargir leurs connaissances professionnelles et personnelles, de travailler durant l'apprentissage, dans un environnement nouveau avec d'autres problématiques afin d'augmenter leur chance d'entrée dans la vie active après la formation initiale.
Ecole professionnelle	accompagner un apprenant à l'école professionnelle sur place est pratiquement toujours possible.
Responsabilité du club	le club désigne un membre du club qui sera responsable visite (en général en lien avec l'action jeunesse et professionnelle). Cette personne reçoit toutes les informations nécessaires et sera la personne de référence de toutes les personnes concernées durant le stage. Avec une deuxième personne du club, ils représenteront celui-ci en tant que délégués lors de l'assemblée générale.
Temps libre / loisirs	la famille d'accueil fait office de personne de contact durant le stage. Le Rotary Club local invite l'apprenant pour au moins un lunch pendant le stage et participe aux activités durant le temps libre (visite culturelle, sport et visites diverses) après discussion avec la famille d'accueil.
Information et urgence	une fois que le planning définitif est établi, un document détaillé avec les coordonnées de toutes les parties sera envoyé à toutes les personnes concernées. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet ainsi que des rapports de stages des anciens apprenants sur www.visite.ch . Numéros en cas d'urgence : +41 78 713 33 79 ou +41 79 388 25 94
Voyage	les frais de voyage sont, en principe, à la charge de l'apprenant. Les Rotary Clubs ou autres porteurs de projets peuvent soutenir partiellement financièrement l'apprenant. C'est avec plaisir que visite renseigne à ce sujet.
Argent de poche	est à la charge de l'apprenant. Si l'entreprise d'accueil le propose, le repas de midi peut être pris en charge par celle-ci.
Logement et repas	en règle générale, les apprenants logent en famille d'accueil où ils prennent le déjeuner et le repas du soir.
Assurances	sont à la charge de l'apprenant. visite se charge de demander une preuve d'assurance à l'apprenant avant le début du stage afin de s'assurer des différentes assurances. Les risques de maladie, accident et RC privée sont à couvrir durant le stage.